

PROJET PÉDAGOGIQUE



CAJ DE FONBEAUZARD

Année scolaire 2025-2026



Sommaire

UN CADRE GÉNÉRAL	4
Géographie et démographie	4
L'intercommunalité	4
Les déplacements de proximité	4
Les associations culturelles, sociales, sportives et leurs équipements	5
LE CONTEXTE LOCAL	6
La Convention Territoriale globale (CTG)	6
Le Projet Éducatif Du Territoire (PEDT)	7
Loisirs Éducation & Citoyenneté Grand Sud	7
LE FONCTIONNEMENT	10
Les mercredis	10
Les vacances scolaires	10
L'équipe pédagogique	10
Les locaux	11
LA VIE AU CAJ	12
Le règlement	12
Les spécificités de la jeunesse accueillie	13
LES ACTIONS DU CAJ	15
Les objectifs généraux	15
Les objectifs de l'équipe d'animation	15
Les moyens et actions	15
BILANS ET ÉVALUATIONS	18
Rappel des objectifs	18
Évaluation du projet pédagogique	18

UN CADRE GÉNÉRAL

Géographie et démographie

La commune de Fonbeauzard est une **petite commune du sud-ouest de la France**, située dans le département de la Haute-Garonne et de la région Occitanie. Elle fait partie de la Communauté urbaine « du Grand Toulouse », en banlieue nord de Toulouse. Elle est, avec ses 132 hectares, la troisième plus petite commune de la Haute-Garonne en superficie. Les habitants et habitantes de la commune de Fonbeauzard sont appelés les Bauzifontins et les Bauzifontines. En 2020, la population de Fonbeauzard est de 3097 habitants, ce qui représente une densité urbaine de 2478 habitants/km².

La commune est divisée en quartiers qui ont su évoluer avec l'urbanisation :

À l'ouest, le petit Fonbeauzard (ancienne zone maraîchère, largement urbanisée de nos jours) où se trouve la mairie. À l'est, Clairefontaine, où se trouvent les espaces sportifs et la salle polyvalente « André Gentillet ». À l'extrême-est, le vieux-Fonbeauzard (autrefois centre du village) où se trouve un château.

Par ailleurs, la partie Est de la commune est accessible par une voie à double sens. L'ouverture du prolongement de la rue Jean Mermoz a vu le jour le 1^{er} février 2010. Cela permet notamment de **réunir les quartiers Est et Ouest** de la commune pour une **égalité de services rendus aux Bauzifontins et Bauzifontines**, un **meilleur accès aux commerces et activités** de la zone artisanale et un accès aux communes voisines de Launaguët et Castelginest. Les autres villes voisines sont Aucamville et Saint-Alban.

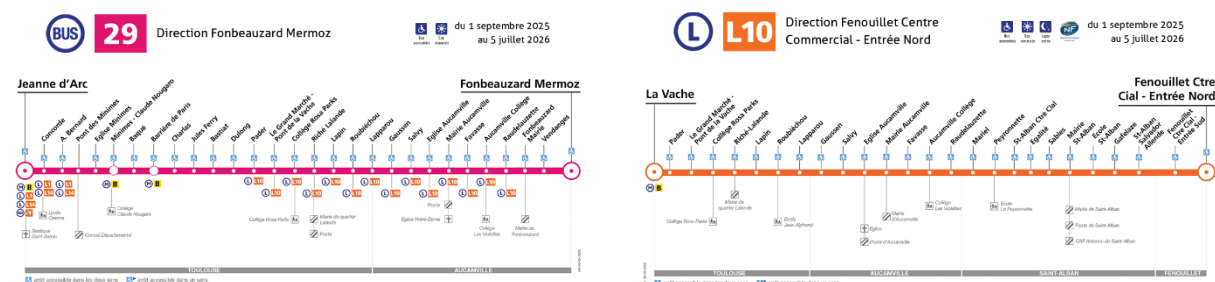
L'intercommunalité

La commune est impliquée dans un **Syndicat Intercommunal à Vocation Unique** : une **association de quatre communes** (Aucamville, Castelginest, Fonbeauzard et Saint-Alban) a été mise en place en 1977.

Les quatre communes partagent notamment le **complexe sportif de l'Hersain** qui s'étend sur une superficie d'une dizaine d'hectares avec divers équipements sportifs. Il comprend une piscine couverte de 25m (écoles, collèges, associations, individuels), quatre courts de tennis, des terrains d'entraînement de football avec vestiaires, un parcours santé de 1,2 km, une salle de réunion et un atelier.

Les déplacements de proximité

La commune est desservie par le **réseau de transport en commun Tisséo**. La ligne 29 relie Toulouse (Jeanne d'arc) à Fonbeauzard (Mairie, Point Jeunes), la ligne L10 relie Toulouse (La Vache) à Fenouillet (Centre commercial) en passant aux abords de Fonbeauzard (Aucamville collège, Raudelauzette).



Les associations culturelles, sociales, sportives et leurs équipements

La commune de Fonbeuzard compte une **trentaine d'associations dans les domaines sportif, culturel, éducatif mais aussi des loisirs et de l'humanitaire**. La diversité du milieu associatif permet de présenter un ensemble conséquent d'activités. Chaque habitant, qui le souhaite, peut ainsi selon ses propres motivations, s'épanouir dans des activités.

En apportant son **soutien à la vie associative**, Fonbeuzard intervient plus efficacement sur de très nombreux sujets, visant ainsi à améliorer la vie quotidienne des Bauzifontins et Bauzifontines et à maintenir un véritable lien social :

- **Sport** : badminton, entraînement canin, rugby-flag, cyclisme, football, karaté, pétanque, gymnastique, judo, course, trail, randonnée, taekwondo, tennis, volleyball, danse et natation.
- **Culture** : peinture, danses folkloriques, théâtre, musique et chant.
- **Éducation** : soutien scolaire, cours individuels à domicile, séjours linguistiques, association de parents d'élèves.
- **Loisirs** : création et personnalisation de figurines de jeux de stratégie, couture, jeux de société et jeux de cartes.
- **Humanitaire** : échanges avec le Bénin, don du sang, promotion d'échanges culturels et solidaires avec les institutions locales, nationales et internationales et récoltes de fonds.

Il existe également sur la commune un café associatif qui a pour vocation d'être un lieu de rencontre et d'échanges ouvert à tous publics, sans distinction, dans le respect de la diversité de chacun.

Les **associations sportives** peuvent compter sur de nombreux **équipements sportifs** mis à la disposition des habitants de la commune : trois stades de football, deux terrains de tennis, un city stade, un terrain de basket, un boulodrome couvert et un boulodrome extérieur.

LE CONTEXTE LOCAL

Entre 2020 et 2022, Face à la pandémie COVID, le Point Jeunes ainsi que son public a été impacté. Les fermetures répétitives dues aux confinements et protocoles sanitaires en vigueur ont rendu difficile le maintien d'une dynamique de groupe et l'implication des jeunes dans une vie collective. Aussi, l'absence de direction sur l'année scolaire 2021-2022 a été un facteur aggravant pour la remise à flot du Point Jeunes. En ce temps, la structure était fréquentée essentiellement par des CM2 âgés de 10 ans scolarisés à l'école élémentaire Buissonnière, transformant ainsi la structure en section « pré-ados », perçue comme un moyen de garde.

Entre 2023 et 2025, la structure se relance doucement et entame un processus de fidélisation des jeunes et de communication, notamment grâce aux réseaux sociaux via le dispositif des Promeneurs du net. Les jeunes accueillis ne sont plus uniquement des CM2. Une majorité de collégiens provient du collège des Violettes d'Aucamville malgré un partenariat avec le collège qui fonctionne peu, ce qui a grandement réduit la visibilité du Point Jeunes auprès du public. À cette période, la structure accueillait une moyenne de 10 à 15 jeunes sur les vacances scolaires et de 5 jeunes sur les mercredis. Petit à petit, le public présent s'investit dans les activités et la vie du Point Jeunes au point de créer une association de jeunes provenant de la structure : Fonbojeunes.

À compter de la rentrée scolaire 2025/2026, la gestion du CAJ de Fonbeauzard a été confiée à un prestataire : Loisirs Éducation & Citoyenneté Grand SUD (LE&C GS). Association de Loi 1901, LE&C GS s'est également vue confier les gestions de l'ALAE élémentaire, maternel et de l'ALSH de la commune. La gestion de l'Enfance et de la Jeunesse est donc déléguée à LE&C GS.

Pour cette nouvelle année, nous avons l'ambition d'être **présent dans les espaces où les jeunes se trouvent** afin de nous **rendre visibles et accessibles** auprès de la jeunesse pour accueillir de nouveaux arrivants n'ayant jamais fréquenté le Point Jeunes. Nous aimerions élargir notre communication pour que les jeunes des communes alentours puissent avoir connaissance de notre structure afin de favoriser l'intercommunalité et de permettre une transversalité culturelle.

La Convention Territoriale globale (CTG)

L'action du CAJ est développée selon les axes éducatifs établis dans le cadre de la CTG de la ville qui sont étroitement liés avec les intentions éducatives du PEDT.

La Convention territoriale globale (CTG) n'est pas un dispositif financier mais une démarche pour construire un projet social sur le territoire. Elle associe les habitants aux politiques qui les concernent, soutient l'action et la réponse à de nouveaux besoins, se nourrit des politiques publiques et fait ainsi vivre un projet de territoire attractif et innovant. La démarche est conduite en plusieurs étapes afin de partager un diagnostic, programmer un plan d'actions et le faire vivre sur la durée de la CTG, suivre les actions et évaluer leur impact auprès des habitants et sur le territoire.

Une convention de partenariat entre la Caf et la collectivité locale est signée sur 5 ans. D'autres acteurs décideurs et financeurs peuvent en être signataires également : l'État, le Conseil départemental, la CPAM, la MSA, Pôle emploi, etc. Tous les champs d'intervention peuvent être mobilisés : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits, logement, handicap, etc. La convention territoriale globale (CTG) permet à tous les acteurs de participer au projet du territoire.

La CTG N° 2 2025-2029 a quatre enjeux :

ENJEU N°1 : Pilotage et animation de la CTG / ENJEU N°2 : Cohésion sociale
ENJEU N°3 : Petite Enfance / ENJEU N°4 : Enfance et Jeunesse

Sur le Service Enfance Jeunesse, les actions envisagées sont les suivantes :

- La mise en place d'un Conseil Municipal des Enfants (allant du CE2 à la 3^{ème}), en lien avec l'axe éducatif du PEDT sur la citoyenneté
- La mise en place de séjours et activités montés avec les jeunes, en lien avec le PEDT
- La création d'un guide référentiel « les jeunes et l'emploi »
- La promotion du métier d'animateur et le soutien aux formations BAFA, en lien avec le PEDT
- La participation aux actions proposées sur le Territoire Nord Toulousain d'Animation (TNTA)
- La redéfinition et la mise en place du PEDT
- La cohésion et la promotion des Services Jeunesses intercommunaux (Saint-Alban, Castelginest...)
- La promotion du Service Enfance

Le Projet Éducatif Du Territoire (PEDT)

Le PEDT est un document écrit qui définit les grandes orientations éducatives de l'organisateur. À partir de ce document de référence, l'équipe de direction, avec l'équipe d'animation construisent le projet pédagogique. Ce projet, à l'initiative des collectivités, formalise une démarche cohérente qui vise à assurer la complémentarité des différents temps éducatifs en mobilisant toutes les ressources d'un territoire. Il constitue un outil de collaboration locale rassemblant l'ensemble des acteurs intervenants dans le domaine de l'éducation (collectivité, écoles, DSDEN, CAF, parents d'élèves, associations...)

Le PEDT n'est ni obligatoire, ni systématique. Toutefois, il permet de bénéficier :

- À titre expérimental, d'un assouplissement des taux d'encadrement pour les activités développées sur le temps périscolaire et déclarées en accueil collectif de mineurs (décret du 2 août 2013)
- D'une possibilité de déroger au cadre national de l'organisation du temps scolaire

Le projet éducatif prend en compte les besoins spécifiques des mineurs de son territoire. Les mineurs sont accueillis dans l'organisation de la vie collective.

Renouvelé en 2025, LE PEDT de la ville de Fonbeauzard s'articule autour des quatre axes éducatifs suivants :

1. Favoriser le vivre-ensemble et la citoyenneté
2. Favoriser les partenariats entre les divers acteurs éducatifs
3. Développer des actions à destination de la Jeunesse
4. Garantir l'ouverture à la culture

Loisirs Éducation & Citoyenneté Grand Sud

Implantée dans les régions du Grand Sud, LE&C Grand Sud est une association laïque à but non-lucratif. Son réseau est composé de fédérations et d'associations qui œuvrent au quotidien dans les champs des politiques éducatives, de la formation, des loisirs et de la culture. Ainsi, alors que la qualité de vie devient l'un des facteurs déterminants de l'attractivité des territoires, le mouvement se veut plus que jamais, aux côtés des collectivités, un acteur majeur du développement territorial.

Plaçant l'humain au cœur de ses préoccupations, LE&C Grand Sud est convaincue de la nécessité de défendre les générations futures en développant les principes humanistes d'un projet fondé sur l'équité sociale, la lutte contre les discriminations, la solidarité et le respect.

Ce projet s'inscrit dans le champ de l'éducation populaire : nous agissons pour que soient reconnus à chacun le droit et la capacité à développer ses compétences à tous les âges de la vie. Au-delà de la culture académique, LE&C Grand Sud défend la culture par tous et pour tous. L'association dispose d'une expertise reconnue dans le conseil, la mise en place, la gestion et l'évaluation des politiques publiques.

Ses domaines d'activités sont : l'action sociale, les politiques petite-enfance, enfance, jeunesse, les séjours, les classes de découvertes, les politiques culturelles, la prévention spécialisée, la formation, le développement local, le tourisme social...

Véritable réseau associatif, LE&C Grand Sud est fondé sur un socle de valeurs auquel toutes les associations qui le composent adhèrent, en signant une Charte de vie associative. Cette charte s'appuie sur les valeurs du triptyque républicain et les principes généraux énoncés ci-dessous :

- La loi du 1er juillet 1901
- Le principe de laïcité
- Le principe de démocratie
- Le principe d'engagement bénévole
- Le principe non lucratif



Rédigé tous les trois ans, avec possibilité de le réactualiser par avenant chaque année, le projet éducatif de LE&C Grand Sud défend des valeurs humanistes de laïcité et d'épanouissement individuel avec l'accès aux loisirs pour tous et pour toutes.

Par l'action collective, l'ouverture culturelle et la rencontre, les orientations éducatives de ce projet favorisent la solidarité, la mixité sociale et la démocratie participative.

Les activités proposées ne sont pas une fin en soi mais un support éducatif pour favoriser l'épanouissement, permettre la socialisation et accéder à l'autonomie. Elles restent un support pour lutter contre les inégalités en permettant au plus grand nombre d'accéder à travers des loisirs à la culture, au savoir et à la connaissance.

LE&C Grand Sud intervient dans la gestion de structures d'accueil, dont la vocation est de contribuer de plus en plus à l'éducation des enfants et des jeunes en faisant du temps libre un tremplin à l'épanouissement individuel et collectif. Il s'agit d'offrir aux enfants des temps d'éveil et de découverte. Nous avons la volonté de faciliter l'accès aux vacances et aux loisirs, de développer une culture de l'animation qui encourage la responsabilisation, la participation et la créativité.

L'épanouissement et l'émancipation individuelle

L'objectif est de donner à chacun les moyens de s'émanciper, de s'ouvrir aux autres, de mieux appréhender et prendre part à un environnement métissé en constante évolution :

- Offrir aux enfants et aux jeunes des temps d'éveil et de découverte en respectant leurs besoins.
- Diversifier les expériences culturelles, artistiques, sportives, de solidarité, de coopération...

Favoriser la mixité socio-culturelle

Convaincue par la richesse qu'apportent les différences socio-culturelles, LE&C Grand Sud cherche à travers toutes ses activités le décroisement et la rencontre entre les publics :

- Chercher la complémentarité entre l'action externe et l'accueil en structure.
- Développer les projets inter-structures et intergénérationnels
- Accueillir et intégrer des personnes handicapées dans les équipes et dans les structures

Ces choix éducatifs se concrétisent par l'organisation et la gestion d'Accueils Collectifs à Caractère Educatif pour Mineurs (ACCEM), que ce soit associés aux écoles ou dans les temps extrascolaires, pour les enfants et les jeunes. Les projets pédagogiques de chacune de ces structures développent ces orientations, au regard des besoins et des ressources locales.

LE FONCTIONNEMENT

Le CAJ (Centre d'Animation Jeunesse) est **ouvert les mercredis en période scolaire de 13h30 à 18h30**. Il **ouvre également sur les vacances scolaires** définies par le ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et des sports. La ville de Fonbeauzard se trouve dans l'académie de Toulouse (zone C). **La structure est fermée les deux semaines de vacances de Noël ainsi qu'au mois d'août.**

Vacances de la toussaint : ouverture de la structure du lundi 20 au vendredi 31 octobre 2025

Vacances d'Hiver : ouverture de la structure du lundi 23 février au vendredi 6 mars 2026

Vacances de Printemps : ouverture de la structure du lundi 20 au jeudi 30 avril 2026

Vacances d'été : ouverture de la structure du lundi 6 au vendredi 31 juillet 2026

Les mercredis

Le Point Jeunes ouvre les **mercredis après-midi de 13h30 à 18h30**. Nous accueillons les jeunes âgés de 11 à 17 ans. Les **élèves scolarisés en CM2** à l'école élémentaire de Fonbeauzard **ayant 11 ans sont accueillis au CAJ s'ils le souhaitent**. Les CM2 inscrits au CAJ prennent le repas à la cantine du groupe scolaire Buissonnière. Un convoi pédestre (ou en navette) est organisé avec l'équipe d'animation pour rejoindre le Point Jeunes.

L'accueil se fait tout au long de l'après-midi selon les horaires d'ouvertures.

- Une **collation prise en charge par la mairie de Fonbeauzard** est proposée à 16h pour le goûter.
- Un **planning d'activité en lien avec les objectifs pédagogiques fixés est proposé** et sera **animé par l'équipe d'animation**. Les jeunes seront sollicités afin de leur permettre d'exprimer leurs envies et projets. L'équipe d'animation les accompagnera également dans la mise en place de leurs projets.
- Les jeunes se greffent ou non sur les activités proposées, en parallèle de la programmation, les jeunes peuvent vaquer à leurs propres activités au sein du local et ses alentours. **Le jeune est libre de son temps de loisirs.**
- **Le CAJ n'étant pas un moyen de garde**, les jeunes sont **libres de venir et de partir quand ils le souhaitent tout en respectant les activités proposées et les participants**. Pour rassurer les parents dans la prise en charge des jeunes, des **outils de présence sont mis en place** (autorisation de départ seul et registre de présence sur lequel les jeunes s'inscrivent).
- Certaines activités et sorties requièrent une inscription au préalable (places limités, transports...). Toute inscription **devra être honorée, sauf empêchement justifié**. Sans cela le jeune ne sera pas positionné en priorité sur les prochains évènements.

Les vacances scolaires

Sur les vacances, le fonctionnement reste le même que celui des mercredis. Le Point Jeunes étant ouvert toute la journée, les jeunes peuvent **s'inscrire à la cantine** (identique à l'ALSH) **ou ramener leurs repas** pour manger avec les autres jeunes et l'équipe d'animation dans l'enceinte du Point Jeunes. Un micro-onde et un frigo sont à disposition des jeunes qui souhaiteraient ramener leur repas.

L'équipe pédagogique

Mercredis	Vacances scolaires
1 Directeur (stagiaire BAFD) 1 Animatrice (titulaire BAFA)	1 Directeur (stagiaire BAFD) 1 Animatrice (titulaire BAFA) + 1 Animateur supplémentaire si nécessaire

Les locaux

Le **Point Jeunes** est localisé dans la **salle de l'Hers** qui se trouve derrière la salle André Gentillet, rue Jean Mermoz, 31140 Fonbeauzard. Il s'agit d'une **salle mise à disposition par la Mairie** que le Point Jeunes partage avec une équipe de rugby-flag associative : les Bouducons. Ce lieu est équipé de plusieurs points d'eau, d'une cuisine et de deux WC, dont des urinoirs.

Il est à proximité d'une aire sportive. Aux alentours se trouvent, une médiathèque (à Aucamville), un centre de loisirs, un collège et une piscine. Nous pouvons, lorsque l'organisation nous le permet, utiliser la salle *Clairefontaine* et l'espace *André Gentillet*.

Pour nos déplacements, nous utilisons des véhicules de location ou les transports en commun Tisséo.

Extérieur du Point Jeunes



Espace André Gentillet (Salle des fêtes)



Terrain de foot



LA VIE AU CAJ

La vie collective est au cœur même de notre accueil. En effet, ce lieu n'est pas un moyen de garde mais un lieu de socialisation, de rencontres où on se rend pour vivre des moments qu'on ne vivrait pas ailleurs. Pour favoriser le vivre ensemble, des règles de vie sont mises en place avec les jeunes et revues au fur et à mesure de l'année. Certaines règles ont été définies préalablement par l'équipe d'animation pour le bon fonctionnement de la structure.

Le règlement

1. Les interdits

- **La cigarette** : le tabac est interdit dans l'enceinte du lieu de vie ou à proximité, la loi interdisant la vente et l'offre gratuite de tabac aux mineurs de moins de 18 ans. Cependant, le sujet du tabac ne doit pas être tabou. Si nous accueillons des jeunes qui consomment du tabac, nous mettrons en place un accompagnement personnalisé mêlant prévention et redirection vers des professionnels. Les cigarettes électroniques suivent également ces règles.
- **Les drogues et alcool** : conformément à la loi, les substances illicites sont interdites au Point Jeunes et à proximité (détention et usage). La vente d'alcool étant interdite aux mineurs de moins de 18 ans, toute présence d'alcool sur le Point Jeunes est interdite, pour les adultes comme pour les jeunes.
- **Objets dangereux** : pour la sécurité de chacun, il est interdit d'apporter des objets dangereux dans l'enceinte du Point Jeunes et à proximité (objets coupants, explosifs...).
- **Violence** : tout acte de violence, qu'elle soit verbale ou physique est interdit dans l'enceinte du Point Jeunes et à proximité (bagarre, racket, vol, dégradation...).

2. Les négociables

- **Le choix de participer aux activités** : les jeunes peuvent décider de ne pas participer aux activités proposées et en proposer d'autres qui les intéressent davantage.
- **La prise de photos et vidéos** : dans le cadre du droit à l'image, les jeunes peuvent prendre des photos/vidéos et les publier sur les réseaux sociaux **uniquement avec l'autorisation des personnes** concernées.
- **L'utilisation du téléphone portable** : les jeunes ont la possibilité d'utiliser leur téléphone sur les temps libres. Lors des temps communs (activités, repas, débats...), il sera demandé aux jeunes de ne pas l'utiliser pour profiter de moments partagés.
- **L'utilisation de la console de jeux** : les jeunes peuvent utiliser la console présente au Point Jeunes sur les temps libres sur demande à l'équipe d'animation.
- **Le libre-service** : les jeunes ont la **possibilité de se servir dans les placards** mis à leur disposition (matériel créatif, sportif, cuisine...) pour le bon déroulement des activités et de leurs envies spontanées. **D'autres placards sont quant à eux réservés à l'équipe d'animation.** Concernant la nourriture, les jeunes peuvent se servir dans le frigo lors des repas (petit-déjeuner, déjeuner, goûter...) mais se doivent de demander l'autorisation à l'équipe d'animation en dehors de ces temps.

4. Les non-négociables :

- **La feuille d'émargement** : les jeunes **signalent leurs arrivées, sorties et départs** à l'équipe d'animation via la feuille d'émargement qu'ils remplissent avec les informations suivantes : nom, prénom, heure d'arrivée, heure de départ.
- **Le respect des locaux** : les jeunes **participent à la vie du groupe**, notamment aux tâches quotidiennes (rangement, mise en place et nettoyage de leurs activités et repas).
- **Le respect du matériel** : toute dégradation, perte ou vol entraînera le **remplacement du matériel ou une compensation financière** (prix de l'objet) de la part du ou des jeunes responsables.
- **Le rangement des deux-roues** : les jeunes se garent à l'extérieur du Point Jeunes (en attachant leurs deux roues sur les arceaux mis à leur disposition).
- **La politesse et le respect des personnes** : aucune forme de manque de respect ou d'harcèlement ne sera tolérée.

Ces règles sont susceptibles d'évoluer selon les événements et seront rappelées au groupe sur des temps informels.

L'équipe d'animation donnera jusqu'à 3 avertissements, selon la règle enfreinte avant d'appliquer la sanction réparatrice adaptée à la faute. L'association Loisirs Éducation & Citoyenneté Grand Sud et l'équipe d'animation déclinent toute responsabilité concernant le vol et les dégâts d'engins ou d'objets appartenant aux jeunes et apportés au Point Jeunes. **Tout objet ramené est sous l'entière responsabilité du jeune à qui il appartient.**

5. Les cas d'exclusion

L'inscription au Point Jeunes implique le respect du règlement. **Le non-respect du règlement peut entraîner l'exclusion temporaire ou définitive de la structure.** Cette exclusion est prononcée conjointement par la direction et l'équipe d'animation qui prévient immédiatement les parents (par téléphone puis par courrier électronique).

Les spécificités de la jeunesse accueillie

Un public en constante évolution

Accueillir des jeunes entre 11 et 17 ans, c'est accueillir un public qui bouge vite, **c'est adapter l'accueil en permanence.** Cette nécessité constante de remise en question engage des capacités d'adaptation, de flexibilité, de patience et d'écoute attentive de la part de l'équipe d'animation et plus généralement de la structure. **Les professionnels de l'animation soulignent l'importance de la flexibilité et de la réactivité** de la structure pour **être en capacité** de maintenir des dynamiques éducatives avec les jeunes.

En ce sens, il semble essentiel que les jeunes soient acteurs de leurs temps de loisirs. La constitution d'un planning en amont avec la seule participation de l'équipe d'animation semble s'écarter des besoins réels du public. Les jeunes ont la possibilité de **participer activement à l'élaboration de leur planning lors des temps des mercredis ou sur les réseaux sociaux grâce à la mise en place de sondages.** De plus, afin de s'adapter au mieux à notre public, le planning établi restera **flexible et ouvert aux propositions des jeunes.**

Un public en questionnement

Leur quotidien est marqué par de profondes **mutations corporelles, sociales, scolaires...** qui transforment leurs repères antérieurs. Créer de **nouveaux repères, s'affirmer dans l'action ou dans l'épanouissement de leurs compétences et de leurs passions**, s'approprier les normes explicites et implicites de la vie d'adulte nécessitent un regard bienveillant et une implication de l'équipe d'animation pour les accompagner dans ce passage.

Un public engagé

Se retrouver entre pairs dans des espaces aménagés, **s'affirmer dans des projets collectifs et être soutenu dans un projet plus individuel**, pouvoir se livrer et être écouté, être conseillé et orienté, participer à la découverte d'activités ou tout simplement prendre du plaisir à jouer ensemble seront autant de supports à une relation éducative. **Cela implique d'être en capacité de monter rapidement un projet avec les jeunes en saisissant leurs envies** (certaines fois non exprimées clairement) et en fédérant des groupes pour construire ensemble.

Cela implique de la **disponibilité de la part de l'équipe d'animation** pour observer, écouter, discuter et souvent motiver ; mais aussi du temps en dehors du face à face pédagogique, pour préparer et penser en équipe les objectifs éducatifs d'une action envisagée.

L'année scolaire précédente, les jeunes ont constitué **une ATEC** afin de proposer leurs propres projets, accompagnés par l'équipe d'animation. Cette année, nous continuerons de permettre aux jeunes de réaliser leurs projets à l'aide de cette association.

LES ACTIONS DU CAJ

Les objectifs généraux

OBJECTIF GÉNÉRAL 1

Créer un lieu de vie qui favorise le vivre-ensemble et la responsabilisation

OO1 : Développer une utilisation consciente des outils numériques

OO2 : Inciter les jeunes à s'engager dans la vie du Point Jeunes

OBJECTIF GÉNÉRAL 2

Favoriser la découverte et le partage autour des arts et de la culture

OO1 : Faciliter l'accès et les échanges autour des événements culturels

OO2 : Découvrir différentes formes artistiques et techniques par la pratique

Les objectifs de l'équipe d'animation

1. Renforcer le côté professionnel de l'équipe d'animation pour pouvoir s'appuyer sur une équipe formée et permanente.

Comment ? En recrutant sur le long terme une équipe d'animation diplômée sur les temps ALAE (Passerelle Club CM2) à l'école Buissonnière et sur les temps mercredis et vacances scolaires au Point Jeunes.

2. Améliorer la communication au sein de l'équipe et envers les partenaires.

Comment ? En créant des outils de transmission d'informations afin que l'équipe puisse répondre aux sollicitations des différents acteurs.

3. Permettre à l'équipe d'animation d'être en capacité de rediriger les jeunes

Comment ? En proposant des temps de formation.

Les moyens et actions

Afin de valoriser nos actions auprès des publics, plusieurs moyens sont mis en place. La collectivité, et plus spécifiquement le Point Jeunes, sont engagés sur plusieurs dispositifs : **Ville Vie Vacances (VVV)**, **Temps Libre Prévention Jeunesse (TLPJ)** et **Promeneurs du Net (PDN)**.

LE DISPOSITIF VILLE VIE VACANCES

> *Caisse d'allocations familiales*

Ce dispositif concerne les quartiers inscrits en géographie prioritaire sur la période des vacances scolaires. Les objectifs de ce dispositif sont les suivants :

- Promouvoir un accès à des activités culturelles, civiques, sportives et de loisirs
- Effectuer une prise en charge éducative des jeunes âgés prioritairement de 11 à 18 ans sans activité et/ou en difficulté
- Contribuer à l'insertion sociale, à la prévention de l'exclusion, à la prévention de la délinquance et à l'éducation à la citoyenneté.

Il permet de proposer à notre public la participation à des « chantiers jeunes ». **Les jeunes s'investissent sur un projet d'utilité publique sur le territoire ou proposent une action permettant de cumuler une contrepartie financière.** Ainsi, ils sont acteurs de la vie locale et bénéficient de sorties gratuites ou de réduction sur le prix des séjours.

Les chantiers sont limités à 10 places et se déroulent généralement sur 5 demi-journées (3h par jour) de 9h30 à 12h30. Les jeunes s'engagent auprès de leurs structures et de leurs animateurs à participer et à s'investir sur ces temps. Le Point Jeunes proposera un chantier par période de vacances scolaires.

LE DISPOSITIF TEMPS LIBRE PRÉVENTION JEUNESSE

> Conseil départemental de la Haute-Garonne

Depuis plusieurs années, le Conseil Départemental de la Haute Garonne a mis en place un dispositif dénommé « temps libre prévention jeunesse », qui s'adresse aux jeunes âgés de 8 à 18 ans. L'objectif de ce dispositif est de prévenir et lutter contre le désœuvrement des jeunes.

Le projet TLPJ de l'année 2025-2026 abordera la **sensibilisation et la prévention des conduites addictives** (avec ou sans produit) ainsi qu'une **approche des métiers techniques anciens et modernes**. Ces thèmes seront traités lors de la **création d'un jeu vidéo** afin de renforcer les compétences numériques fondamentales des jeunes à travers un projet collaboratif, créatif et innovant. Ces thèmes seront également abordés lors des différentes actions effectuées au cours de l'année (débats, ateliers, activités, sorties, chantiers VVV, projets associatifs,...) qui se mettront en place sur les temps d'accueil (mercredis et vacances scolaires) et les réseaux sociaux du Promeneur du net de la structure : **@pjfonbeauzard** sur Instagram et Snapchat.

LE DISPOSITIF PROMENEURS DU NET

> Caisse d'allocations familiales

80% des jeunes âgés de 11 à 17 ans sont présents sur le Net une fois par jour, et plus de 48% d'entre eux se connectent aux réseaux sociaux plusieurs fois par jour. Cependant, personne ne les accompagne sur internet, ne répond à leurs sollicitations, ne leur inculque les bonnes pratiques ou ne les sensibilise aux risques. Être Promeneur du net, c'est tenter de **répondre à ces besoins** en créant et maintenant **un lien, une écoute, des conseils et un soutien** pour les jeunes sur internet.

Animateur, éducateur, professionnel exerçant en Centre social, en foyer de jeunes travailleurs ou en maison des jeunes, le Promeneur écoute, informe, accompagne, conseille et prévient. Et pour mieux accomplir sa mission, il entre en contact et crée des liens avec les jeunes sur les réseaux sociaux. Son but n'est jamais la surveillance, mais bien **l'accompagnement des jeunes et la recherche de réponses** à leurs interrogations. De la simple information à donner, au projet complet à soutenir, de la prise en charge de difficultés, à la détection d'une situation préoccupante, le **Promeneur est un professionnel présent sur un territoire digital très vaste et peu encadré**. Il communique et interagit via les blogs, les tchats, les forums. En dialoguant avec chacun, le Promeneur renforce le lien social et cultive un esprit critique face à l'information et à l'image.

Le Promeneur du Net entend poursuivre en ligne, dans la « rue numérique », son travail réalisé sur le terrain et offre une présence éducative là où l'encadrement adulte fait encore trop défaut. Grâce à ce dispositif, **des profils au nom du directeur, spécifiant son statut de « Promeneur du net »**, sont disponibles sur les réseaux sociaux afin de mettre la structure à la portée des jeunes, de leurs centres d'intérêts et de leur culture. Ces profils sont disponibles sur les réseaux sociaux Instagram et Snapchat : **@pjfonbeauzard**.

Ce dispositif permet de valoriser les actions du Point Jeunes, d'annoncer les plannings, de promouvoir les sorties et ateliers ; mais aussi d'offrir une **permanence de discussion sur les réseaux sociaux** pour répondre aux questionnements des jeunes, que ce soit pour des informations sur la structure, d'appel à projets, de demandes spécifiques...

Le rôle du Promeneur du net sera d'accompagner et de rediriger lorsque les demandes seront hors de son domaine de connaissances.

Plus d'informations sur le site des promeneurs du net : <https://promeneursdunet.fr>

LE CLUB CM2

> ALAE élémentaire Buissonnière

Lors de temps spécifiques de l'ALAE, un **club dédié au CM2** leur est proposé pour créer une **passerelle vers le Point Jeunes** les mardis et jeudis sur le temps méridien.

En effet, la passation entre le fonctionnement d'un ALAE élémentaire ou d'un ALSH et une structure d'accueil jeunes est parfois perturbante. Ce club aura pour but d'offrir un fonctionnement similaire à celui du Point Jeunes dans l'enceinte de l'ALAE Elémentaire. Le règlement intérieur qui s'applique sur ces temps périscolaires est celui de l'ALAE élémentaire.

Des projets, ateliers et activités spécifiques à la tranche d'âge seront proposés aux pré-ados et choisis en concertation avec eux. Les CM2 auront accès à ce lieu afin de s'y retrouver entre pairs, de customiser ce lieu à leur image, de participer à des activités ou seulement d'y venir pour se détendre sous la supervision de l'équipe d'animation.

BILANS ET ÉVALUATIONS

Rappel des objectifs

OBJECTIF GÉNÉRAL 1

Créer un lieu de vie qui favorise le vivre-ensemble et la responsabilisation

OO1 : Développer une utilisation consciente des outils numériques

OO2 : Inciter les jeunes à s'engager dans la vie du Point Jeunes

OBJECTIF GÉNÉRAL 2

Favoriser la découverte et le partage autour des arts et de la culture

OO1 : Faciliter l'accès et les échanges autour des événements culturels

OO2 : Découvrir différentes formes artistiques et techniques par la pratique

Évaluation du projet pédagogique

OBJECTIF GÉNÉRAL 1 : Créer un lieu de vie qui favorise le vivre-ensemble et la responsabilisation

OO1 : Développer une utilisation consciente des outils numériques

Donner accès à des outils numériques

- Des outils numériques ont été mis à disposition ? O Oui O Non

- Combien d'outils numériques ont été mis à disposition : _____

- Lesquels : _____

Adapter l'utilisation des outils numériques au public

- L'accès aux outils numériques est-il adapté à l'âge des jeunes ? O Oui O Non

- L'équipe d'animation a sécurisé l'accès ? O Oui O Non

- Sécurité(s) mise en place : _____

- Une charte informatique a été mise en place ? O Oui O Non

- Nombre de jeunes ayant signé la charte informatique : _____

- Des rappels des règles ont dû être faits ? O Oui O Non

- Combien de rappels des règles ont dû être faits ? _____

Permettre aux jeunes de s'approprier les outils numériques

- Les jeunes ont utilisés les outils numériques mis à leur disposition ? O Oui O Non

- Combien d'outils numériques ont été utilisés par les jeunes : _____

- Quels outils ont été utilisés par les jeunes : _____

À quels usages ont été dédiés ces outils numériques ?

- Devoirs : _____

- Projets du Point Jeunes : _____

- Projets extérieurs au Point Jeunes : _____

- Réseaux sociaux : _____

- Apprentissages techniques : _____

- Communication : _____

- Transmission de connaissances : _____
- Recherches : _____
- Autres : _____
- À quelle fréquence en période scolaire : _____
- À quelle fréquence en période de vacances scolaires : _____
- À quelle fréquence en autonomie : _____
- À quelle fréquence pour les activités : _____

Inciter les jeunes à développer leur esprit critique

- Des activités spécifiques ont été proposées ? O Oui O Non
- Combien ? _____
- Lesquelles ? _____
- Combien de jeunes ont participé à ces activités ? _____
- Les sujets abordés lors de ces activités ont créés des discussions ? O Oui O Non
- L'équipe a effectué des actions de prévention ? O Oui O Non
- Combien ? _____
- Lesquelles ? _____

OO2 : Inciter les jeunes à s'engager dans la vie du Point Jeunes

Faire connaître la structure

L'équipe a fait connaître la structure et ses objectifs ? O Oui O Non

- Quels moyens ont été utilisés ?
- Mailing familles : _____
- Utilisation du réseau communal : _____
- Affichages : _____
- Réseaux sociaux : _____
- Actions hors les murs : _____
- Bouche à oreille : _____
- Autres : _____

Des évènements pour promouvoir la structure ont été mis en place ? O Oui O Non

- Combien ? _____
- Lesquels ? _____
- L'équipe a communiqué sur les évènements de la structure ? O Oui O Non
- Quels moyens de communication ont été utilisés ?
- Mailing familles : _____
- Utilisation du réseau communal : _____
- Affichages : _____
- Réseaux sociaux : _____
- Actions hors les murs : _____
- Groupes de conversations : _____
- Bouche à oreille : _____
- Autres : _____

Accroître la fréquentation de la structure

- Les actions mises en place ont permis d'augmenter le nombre d'inscrits sur l'année ? O Oui O Non
- Combien de jeunes sont inscrits ? _____

- Combien de jeunes n'étaient pas inscrits pour l'année 2024-2025 ? _____
- Combien de jeunes n'avaient jamais fréquenté la structure ? _____
- Combien de jeunes en moyenne fréquentent la structure les mercredis ? _____
- Combien de jeunes en moyenne fréquentent la structure pendant les vacances scolaires ? _____
- Le nombre de participants lors des chantiers atteint : O Total / O La moitié / O Moins de la moitié du nombre de places disponibles.
- Le nombre de participants lors des sorties atteint : O Total / O La moitié / O Moins de la moitié du nombre de places disponibles.
- Le nombre de participants lors des séjours atteint : O Total / O La moitié / O Moins de la moitié du nombre de places disponibles.
- Une passerelle permettant aux CM2 de découvrir le Point Jeunes a été mise en place ? O Oui O Non
- Combien de CM2 ayant profité de la passerelle se sont inscrits au Point Jeunes au cours de l'année ? _____

Impliquer les jeunes dans l'organisation et la vie quotidienne

- L'équipe a intégré les jeunes dans le fonctionnement de la vie quotidienne ? O Oui O Non
- Des outils de répartition des tâches ont été mis en place par l'équipe ? O Oui O Non
- Lesquels ? _____
- Les jeunes ont proposés des outils de répartition des tâches ? O Oui O Non
- Lesquels ? _____
- Les outils mis en place ont été utilisés par les jeunes ? O Oui O Non
- Nombre d'outils utilisés par les jeunes : _____
- Des outils de communication à destination des jeunes ont été mis en place ? O Oui O Non
- Lesquels ? _____
- Les jeunes ont proposés des outils de communication ? O Oui O Non
- Lesquels ? _____
- Les outils mis en place ont été utilisés par les jeunes ? O Oui O Non
- Nombre d'outils utilisés par les jeunes : _____
- L'équipe a intégré les jeunes à l'organisation et la mise en place des chantiers ? O Oui O Non
- L'équipe a mis en place des outils permettant aux jeunes de proposer leurs envies ? O Oui O Non
- Lesquels ? _____
- Nombre de chantiers où les jeunes ont pu intervenir : _____
- Lesquels ? O Octobre O Février O Avril O Juillet
- L'équipe a intégré les jeunes à l'organisation et la mise en place des séjours ? O Oui O Non
- L'équipe a mis en place des outils permettant aux jeunes de proposer leurs envies ? O Oui O Non
- Lesquels ? _____
- Nombre de séjours où les jeunes ont pu intervenir : _____
- Lesquels ? O Février O Juillet
- L'équipe a intégré les jeunes à l'organisation et la mise en place des plannings ? O Oui O Non
- L'équipe a mis en place des outils permettant aux jeunes de proposer leurs envies ? O Oui O Non
- Lesquels ? _____

- Nombre de sorties où les jeunes ont pu intervenir : _____
- Nombre d'activités où les jeunes ont pu intervenir : _____
- L'équipe a mis en place des outils permettant aux jeunes de proposer des idées ? O Oui O Non
- Lesquels ? _____
- Est-ce que les jeunes ont utilisé les outils mis à leur disposition ? O Oui O Non
- Combien de propositions de jeunes ont été récoltées ? _____
- Combien de propositions de jeunes ont été réalisées ? _____

S'engager au travers d'une association

- Nombre de jeunes présents dans l'association : _____
- Nombre de nouveaux adhérents : _____
- Nombre d'assemblées générales : _____
- Le nombre d'adhérents actifs lors des assemblées générales atteint : O Total / O La moitié / O Moins de la moitié du nombre total d'adhérents.
- Nombre d'adhérents n'ayant participé à aucune assemblée générale : _____
- Nombre d'événements organisés : _____
- Le nombre d'adhérents actifs lors des événements atteint : O Total / O La moitié / O Moins de la moitié du nombre total d'adhérents.
- Nombre d'adhérents n'ayant participé à aucun événement : _____

OBJECTIF GÉNÉRAL 2

Favoriser la découverte et le partage autour des arts et de la culture

OO1 : Faciliter l'accès et les échanges autour des événements culturels

Faire connaître l'offre culturelle

- L'équipe a mis en place des outils de communication sur les événements culturels ? O Oui O Non
- Lesquels ? _____
- Les jeunes se sont rendus aux événements évoqués par l'équipe ? O Oui O Non
- Nombre d'événements auxquels les jeunes ont participé en autonomie ? _____
- Nombre de jeunes ayant participé aux événements en autonomie : _____
- Les jeunes ont fait des propositions de sortie culturelle en autonomie ? O Oui O Non
- Combien ? _____
- Lesquelles ? _____
- Les jeunes ont fait des propositions de sortie culturelle dans le cadre du Point Jeunes ? O Oui O Non
- Combien ? _____
- Lesquelles ? _____

Faciliter l'accès aux lieux et événements culturels

- L'équipe a organisé des sorties culturelles ? O Oui O Non
- Combien ? _____
- Lesquelles ? _____
- Les jeunes se sont rendus aux événements proposés par l'équipe ? O Oui O Non

- Nombre d'évènements auxquels les jeunes ont participé avec l'équipe ? _____
- Nombre de jeunes ayant participé aux évènements avec l'équipe : _____
- L'équipe a facilité l'accès financier aux sorties culturelles ? O Oui O Non
- Combien de sorties gratuites ? _____
- Combien de sorties avec une participation financière du Point Jeunes ? _____
- Combien de jeunes ont bénéficié d'aides financières pour les sorties culturelles ? _____
- L'équipe a mis en place des outils d'information concernant les dispositifs d'aides financières pour l'accès à la culture ? O Oui O Non
- Lesquels ? _____

Créer des espaces d'échanges autour des évènements culturels vécus

- L'équipe a proposé des activités en continuité avec les sorties culturelles ? O Oui O Non
- Combien d'activités proposées ? _____
- Lesquelles ? _____
- Combien de jeunes ont participé ? _____
- L'équipe a engagé des échanges à la suite des sorties culturelles ? O Oui O Non
- Nombre de jeunes participant aux échanges : O Total / O La moitié / O Moins de la moitié du nombre total.
- L'équipe a valorisé les intérêts culturels des jeunes ? O Oui O Non
- L'équipe a organisé des activités ou sorties culturelles proposées par les jeunes ? O Oui O Non
- Combien ? _____
- Lesquelles ? _____

OO2 : Découvrir différentes formes artistiques et techniques par la pratique

Donner les espaces et les moyens nécessaires à la création

- L'équipe a mis à disposition du matériel spécifique ? O Oui O Non
- Lequel ? _____
- Est-ce que la qualité était adaptée à l'activité ? O Oui O Non
- Est-ce que la quantité était suffisante ? O Oui O Non
- Combien de jeunes se sont resservi de ce matériel en autonomie ? _____
- Les jeunes ont demandé à acheter du matériel artistique ou technique spécifique ? O Oui O Non
- Nombre de demandes de jeunes : _____
- Nombre d'achats réalisés : _____
- Les jeunes ont demandé à réaliser un atelier spécifique ? O Oui O Non
- Nombre de demandes de jeunes : _____
- Nombre d'ateliers réalisés à leur demande : _____
- L'équipe a réservé les espaces adaptés à l'activité artistique ou technique proposée ? O Oui O Non
- Nombre de réservations nécessaires ? _____
- Nombre de réservations acceptées ? _____
- L'équipe a mis en place des moyens d'éveiller l'intérêt des jeunes ? O Oui O Non
- Lesquels ? _____
- Est-ce que ces moyens ont permis d'intéresser les jeunes ? O Oui O Non

- Est-ce que ces moyens ont permis de créer de la discussion ? O Oui O Non
 - Est-ce que ces moyens ont amenés les jeunes à proposer des projets en lien ? O Oui O Non
 - Combien ? _____
 - Lesquels ? _____
-

Donner accès aux connaissances techniques

- L'équipe a proposé des ateliers artistiques ou techniques ? O Oui O Non
 - Combien ? _____
 - Lesquels ? _____
-

- Combien de jeunes présents ont souhaité participer aux ateliers artistiques ou techniques ? O Total / O La moitié / O Moins de la moitié du nombre total de présents.
 - Combien de jeunes sont allés au bout des ateliers ? _____
 - Combien de jeunes ont demandés à refaire des ateliers ? _____
 - Lesquels ? _____
-

- Les membres de l'équipe ont suivi des formations dans le but de proposer des ateliers artistiques ou techniques aux jeunes ? O Oui O Non
 - Combien de membres de l'équipe ont suivi des formations ? _____
 - Combien de formations ont été suivies par les membres de l'équipe ? _____
 - Lesquelles ? _____
-

- Des ateliers ont été menés par des intervenants ? O Oui O Non
 - Combien ? _____
 - Lesquels ? _____
-

- Combien de jeunes se sont inscrits aux ateliers menés par des intervenants ?
 - Combien de jeunes ont demandés à refaire ces ateliers ? _____
 - Lesquels ? _____
-



Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud

CONTACTS

DIRECTION CAJ – ALISSOUTIN Éliott

Salle de l'Hers, Rue Jean Mermoz, 31140 Fonbeauzard
06.61.65.76.67 – direction-jeunesse-fonbeauzard@lecgs.org

Retrouvez le Point Jeunes sur Instagram et Snapchat : *@pjfonbeauzard*

PÔLE ÉDUCATION

Rue Jean Mermoz, 31140 Fonbeauzard
05.61.37.12.22 - poleeducation@ville-fonbeauzard.fr

Siège interrégional :

7, rue Paul Mesplé, 31100 TOULOUSE
Tél. : 05 62 87 43 43 - contact@lecgs.org
www.lecgs.org

